

Genre du véhicule Voiture de livraison	Marque de fabrication F O R D (D)	Type Ford 115 Transit 71 E 3 resp. 72 E 3 Moteur M X B	Fiche d'homologation N° CH 3306 66
---	--------------------------------------	---	---------------------------------------

Constructeur Identification	FORD-WERKE Aktiengesellschaft, 5 Köln 60 (BRD) sur la plaquette du constructeur = 71 E 3 (fourgon) resp. 72 E 3 (fourgon avec fenêtres) devant le No du châssis = GB 71.. GB 72..		
Plaquette constr. N° du châssis	à droite, latéralement, près de l'entrée à gauche, à l'avant, latéralement sur le longeron		
Ident. du moteur	"MXB" à gauche, à l'avant en-haut sur le bloc, derrière le carter de distribution		
Importateur princ.	FORD MOTOR COMPANY (SWITZERLAND) S.A., Kurvenstrasse 35, 8021 Zürich		
Véhicule homologué	GB72SA 12 709	Signes fixes dans code du type comme l'identification ci-haut	

Châssis		Moteur	
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique		
Transmission	mécanique synchronisée		
Nombre de vitesses	4	Entrainement	AR (SS)
Frein de service	hydr. 2-circ., AV-disques/AR-exp. int., assistance par dépression, s. ttes roues; soupapes retardatrice à l'AV, régulatrice, s. palier, sel. charge à l'AR		
Frein auxiliaire	mécanique, exp. int., agissant sur roues AR		
Frein d'arrêt	identique au frein de secours		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circ.	par différence de pression, lampe-témoin séparée		
		Marque	F O R D
		Type	MXB
		Construction	en V
		Temp	4
		Carburant	B
		Position	avant
		Refroidiss.	eau
		Nombre cylindr.	4
		Alésage	90,0
		Course	66,8
		Cylindrée	1699
		CV-impôt	8,65
		Puissance en CV	65 DIN
		à t/min	4800
		Brut	76 dB/A à t/min
		Silencieux	2 pots; 255x255x110/200 x Ø 145 mm
		Mesure des gaz	ECE-15 *)
		Déparasitage	ECE-10, OCE, annexe B, ch. 3+4, genre "D"

Carrosserie		fourgon avec ou sans fenêtres	
Nombre de portes	2 - 4 + 1 AR	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	Ar4 (**)	Rétroviseur	gauche + droite
Cale	-	Attelage	-
Antivol	-		
Nombre de places	(... 3 +) av 3	centre	ar
Dimensions	int.	ext.	
Longueur	2300	4430	Empattements 2690
Largeur	1600	1960	
Hauteur	1360	2030	Voie av 1650 ar 1530
Porte à faux	lat.	Voies	av
	av	740	ar
	ar	1000	Braquage g 10950 d 10750
Distance volant - vers l'avant du véhicule			
Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	695	530	1225 ++)
Charge utile	255	970	1225
Poids total	950	1500	2450
Garantie fabr.			2450
Dimens. pneus	195 R 14 G	195 R 14 G	(Variantes
Pty / bar.	6 / 2,5	6 / 3,25	voir
Charge	1380	1560	remarques)
pour V max	120	120	
Garantie poids remorquable avec frein			-
Garantie poids remorquable sans frein			-
Garantie poids de l'ensemble			3250
Poids remorquable testé			-
Vitesse maximale selon le constructeur			120 km/h
Vitesse maximale testée			- km/h

Équipement	§)	
Feux de route	CR ou SCR	(E)
Feux de croisement	CR ou SCR	(E)
Feux de position	A	(E) dans phares
Feux rouges	R-SI	(E)
Feux stop	R-SI	(E)
Climoteurs	av 1	(E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av I	(E) ar I (E)
Feux de gabarit	av	
Feux complément.		
Eclairage plaque	2 séparés	
Essuie-glace	2 balais avec essuie-glace	
Avertisseurs	MOTORCRAFT TP4R 556 + TP4R 557 ou d'autres modèles expédiés selon fiches d'homologation	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de livraison		
Marque et type	F O R D (D)	115 Transit	
Homologation N°	CH 3306 66		
Carrosserie	fourgon avec ou sans fenêtres		
Places	total 3 +)	avant 3	
Poids à vide	1225	Carburant R	
Charge utile	1225	CV-impôt 8,65	
Poids total	2450	Cylindrée 1699	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Mesure des gaz : emplacement de la vignette = à côté de la plaquette du constructeur
- \*\*\*) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes testées selon OCE, art. 23, al. 3bis; les ceintures du type Ar4 sont requises.
- +) Nombre de places : sur demande banquettes longitudinales pour le transport occasionnel de 12 personnes au sens de l'art. 61 OCR.
- ++) Poids à vide : lorsqu'équipé de banquettes longitudinales, le poids à vide augmente de 55 kg.
- §) Équipement : une paroi de protection est également exigée avec banquettes longitudinales.
- §§) Démarrage : démultiplication exigée dans le pont arrière 5,14; indiquée par code "2" sur la plaquette du constructeur dans la rubrique "Axle". Doit être contrôlé.

A noter dans le permis de circulation:

(128) Dispositif de protection et sièges pour 12 personnes sur le pont ou dans le fourgon autorisés pour le transport non professionnel de personnes.